CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41273** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/1996

Forme juridique : SAS

Capital : 370 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B 410625669

Siret : 410 625 669 00032

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 2105563

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000006888226704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000006888226704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : ISOLON DEVELOPPEMENT

1 AVENUE PABLO NERUDA
94380 BONNEUIL SUR MARNE

Téléphone : 06 51 55 84 59 **Fax :** 01 41 81 44 09

Portable :

Responsabilité légale :
G.A.L.O. (938 640 802) / MARQUES GONCALVES GABRIEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@isolondev.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 448 930 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	11	11/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 11:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.